

Décembre 2017 /269

Du beurre dans les épinards

Panorama des jobs d'étudiants

Pour financer leurs sorties, et de plus en plus souvent leurs études, les jeunes essayent de trouver des jobs pendant les vacances, voire tout au long de l'année.

Avec plus de 23 000 jobistes potentiels, notre ULiège draine chaque année un nombre important de travailleurs temporaires vers les entreprises et organisations de la région liégeoise. Il y a quelques années, la plupart d'entre eux concentraient leurs velléités de thésaurisation lors de la période de vacances estivales, davantage par opportunité que par nécessité. Mais aujourd'hui, un constat s'impose selon la responsable du Centre J (centre d'information pour les jeunes) : « *De plus en plus d'étudiants travaillent toute l'année dans des fast-foods, des maisons de repos, des enseignes de confection ou des supermarchés. Et si nous centralisions auparavant bon nombre d'offres d'emploi, pas toujours officiellement déclarées, tout est maintenant centralisé par des agences d'intérim. À l'exception peut-être de certains petits commerces proches de notre bureau, rue Pont d'Avroy, qui nous communiquent encore leurs petites annonces.* »

INTÉRIM ET HORECA

Sur base de sa photographie de la situation actuelle, cette responsable conseille donc naturellement aux candidats jobistes de démarcher plusieurs agences de travail intérimaire, mais aussi de se présenter dans les commerces Horeca qui fonctionnent généralement plus au *feeling*. Au Standard, par exemple, on engage régulièrement de jeunes universitaires capables d'assurer le service, de tenir une conversation dans les loges VIP et de savoir faire preuve de débrouillardise à l'heure de postuler. Pour ceux qui préfèrent les contextes rassembleurs, le Centre J organisera, avec différents services de la Ville, un salon du job étudiant au Palais des congrès de Liège, le samedi 10 mars 2018.

Depuis 2015, le site web et l'application créés par l'Office national de sécurité sociale, Student@work, permettent de répondre aux questions pratiques et de vérifier le cumul des heures et des jours de travail. Car pour pouvoir payer moins de cotisations sociales qu'un travailleur lambda, un étudiant ne doit pas dépasser un quota de 475 heures de prestations par an. Il s'agit également de bien se renseigner sur les conditions d'embauche et de lire dans les moindres détails l'ensemble des documents relatifs au travail proposé. « *J'avais travaillé comme coach pour une école bien connue d'accompagnement d'étudiants avec un tarif très attractif de 40 euros de l'heure, témoigne Adrien. Mais on nous avait dissimulé le fait que nous étions engagés comme indépendants. Aujourd'hui, l'Inasti est en train de contacter, bien après, tous les moniteurs de plus de 25 ans pour leur réclamer des cotisations. Et je ne parle même pas des contributions ! Du coup, les gains vont à peine couvrir ce que je vais devoir à l'État.* »

PAYÉ POUR FAIRE DODO

La gourmandise, heureusement, ne rend pas tout le monde aveugle. « *À 12 euros l'heure, un job d'étudiant est correctement payé. Et la fourchette va de 10 euros pour faire des ménages à 15 euros pour donner des cours de math (ou des dépannages informatiques, ndlr)* », estime Lorraine. Mais, de temps en temps,

cette étudiante de 3e année en sciences appliquées loue ses services de façon originale en promenant des chiens à la demande de certains maîtres embesognés, qui ont remarqué sa petite annonce épinglée dans les valves facultaires. Une façon de combiner le plaisir qu'a cette ancienne bénévoles de la SPA d'être en présence d'animaux et un petit complément de rémunération. Autres jobs originaux : ceux proposés par le centre de recherche du Cyclotron. « *Nous engageons tout d'abord pas mal d'étudiants travailleurs de l'Université. À 10 euros de l'heure plus ou moins, selon le barème légal, et sous statut officiel, ils posent des électrodes EEG ou surveillent des participants dans le cadre de recherches sur le sommeil, explique Gilles Vandewalle. Nous avons aussi quelquefois besoin de volontaires en parfaite santé pour participer à des expériences sur le sommeil où, pendant plusieurs jours, on les observe pendant de longues périodes de sommeil ou de réveil.* » Si la rétribution de 500 euros peut sembler attractive, elle ne l'est pas tant que ça ramenée à un taux horaire... pour une semaine en séjour 24h/24. Mais dans la mesure où il s'agit en réalité d'une compensation, elle offre l'avantage de ne pas être prise en compte dans le décompte des 475 heures de travail étudiant...

Il reste qu'un très grand nombre de pensionnaires de l'ULiège se retrouvent autour des classiques du moment. À commencer par la grande distribution. « *Notre fonction principale est d'être en caisse pour fluidifier l'affluence et permettre aux employées d'être plus disponibles dans le magasin. Il y a aussi de la mise en rayons. Chaque heure de travail était payée 11,48 euros, pour ma part. Les heures effectuées après 18h étaient rétribuées à 150% et, après 20h, à 200%. À cela s'ajoute en fin d'année une petite prime entre 40 et 50 euros par étudiant. Avec des horaires variables. Je gagnais environ 800 euros par mois* », témoigne Pauline, tout juste diplômée et qui a travaillé pendant plusieurs années au sein d'une grande enseigne belge. Dans un même niveau de rémunération, pas mal d'étudiants jouent aussi les préparateurs de commandes, notamment pour des entreprises effectuant du commerce en ligne. Ici, la réactivité règne en maître : « *Nous avons besoin de cinq personnes de 10h24 à 19h ! Rappelez le plus vite possible à ce numéro. Il reste aussi des places pour la nuit de 23h à 7h30. On a besoin de votre disponibilité. Merci.* » Pour autant que l'on soit officiellement inscrit dans l'agence intérim idoine, les choses se règlent désormais en un simple coup de fil, après un bref SMS reçu à n'importe quel moment.

Le Salon du job étudiant se tiendra le samedi 10 mars 2018, au Palais des congrès de Liège, esplanade de l'Europe, 4020 Liège.

Fabrice Terlonge